2 - Proposition des orientations et pistes d'action

	Axes stratégiques / Pistes d'actions	Secteur/volet	Objectifs proposés par rapport à 2015
Axe stratégique	**Accompagner le changement des pratiques & organiser la gouvernance**	**Changt&Gouv**	
Axe opérationnel	**Organiser la gouvernance**	**Changt&Gouv**	
	Créer et animer une Commission transition énergétique		
	Créer un comité local et mixte ouverture et appropriation : habitants, acteurs locaux : attention à la superposition des instances / lien avec le conseil de développement		
	Mettre en place, suivre et évaluer le plan d'action en définissant des indicateurs simples et représentatifs		
Axe opérationnel	**Accompagner le changement des pratiques : Mobilisation, sensibilisation**	**Changt&Gouv**	
	Rendre les maires, les acteurs économiques et les habitants du territoire acteurs de la démarche et leur donner un rôle : valorisation des acteurs		
	Créer un lien entre la Communauté de Communes, les maires et leurs conseils municipaux, les acteurs locaux et les habitants : donner aux acteurs la possibilité de se rencontrer et d'échanger		
	Réaliser un plan de communication et utiliser les bulletins municipaux, magazines intercommunaux, sites internet et réseaux sociaux…		
	Informer, sensibiliser, former et communiquer auprès du grand public/des scolaires : valoriser les actions pour une large diffusion		
	Mobiliser et informer et former les élus		
	Définir la commune, le quartier, comme clef de base de la communication et de la sensibilisation de l'habitant		
	Accompagner, démontrer et promouvoir les bonnes pratiques		
	Rechercher l'exemplarité des communes et de l'intercommunalité aussi bien dans l'action que la mobilisation		
	Définir des mesures incitatives : accompagnement technique et financier des acteurs		
Axe stratégique	**Viser la sobriété énergétique et améliorer la performance énergétique (habitat, industrie tertiaire, agriculture)**	**Indus-Résid-Tert-Agri-Forêt**	
Axe opérationnel	**Réduire les consommations d'énergie**	**Indus-Résid-Tert-Agri-Forêt**	
TEPOS SCOT	Réduire les consommations d'énergie : efficacité	**Industrie**	**Réduire de x % les consommations d'énergie de l'industrie**
	Réduire la part des bâtiments et logements énergivores : rénovation thermique, mesure de la performance	**Résid-Tert**	**Réduire de x % les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires**
	Lutter contre la précarité énergétique des ménages	**Résid-Tert**	**Réduire de x % les consommations d'énergie des bâtiments résidentiels**
	Agir sur la construction de bâtiments neufs : se fixer des régles au-delà de la réglementation thermique		
	Réduire les consommations d'énergie des exploitations agricoles	**Agri-forêt**	**Réduire de x % la consommation d'énergie des engins agricoles**
Axe stratégique	**Repenser la mobilité**	**Transport**	
Axe opérationnel	**Réduire le trafic routier (hors autoroute)**	**Transport**	
TEPOS SCOT	Augmenter le taux de remplissage des voitures : covoiturage, autopartage, stop participatif, PDIE	**Transport de personnes**	**Diminuer le trafic automobile de x %**
	Réduire les besoins de déplacement des personnes		
	Augmenter la part modale des transports en commun et modes doux		
	Repenser les modes de travail : coworking, télétravail…		
	Lutter contre la précarité des ménages liée aux transports		
	Organiser l'unicité des transports (guichet unique d'information, articulation entre les modes de transport)		
SAARRA SCOT Schéma mode doux Plan local de santé	Augmenter la part modale des transports en commun et modes doux : développer un panel de solution apte à assurer des déplacement en mode doux		
TEPOS SCOT	Augmenter la part du non-routier dans les **transports de marchandises**	**Transport de marchandises**	**Réduire de x % le trafic de transports de marchandises par la route**
	Augmenter le taux de remplissage des camions		
Axe opérationnel	**Réduire la consommation d'énergie au km**	**Transport**	
TEPOS	Développer l'écoconduite (formation, critère de sélection des marchés publics)	**Transport de personnes**	**Réduire de x % la consommation d'énergie par km parcouru pour les transports de personnes**
	D'autres gains seront obtenus de façon indirecte par les constructeurs d'équipements	**Transport de marchandises**	**Réduire de x % la consommation de carburant par km parcouru pour les transports de marchandises routiers**
Axe opérationnel	**Décarboner l'énergie des transports routiers**	**Transport**	
Schéma aménagemt (SAARRA) SCOT Stratégie de dvp éco	Diminuer les émissions par Km parcouru :	**Transport de personnes**	**Décarboner de x % l'énergie des transports routiers de personnes**
	mobilité décarbonée (élec., GNV, H2)		x % de l'énergie utilisée pour les **transports de personnes** est du GNV (en remplacement du pétrole)
	report modal et plateforme multi-modale (route, fleuve, train)		x % de l'énergie utilisée pour les **transports de personnes** est de l'électricité (en remplacement du pétrole)
	transport collectif	**Transport de marchandises**	**Décarboner de x % l'énergie des transports routiers de marchandises**
	mutation du parc roulant		x % de l'énergie utilisée pour les **transports de marchandises** est du GNV (en remplacement du pétrole)
			x % de l'énergie utilisée pour les **transports de marchandises** est de l'électricité (en remplacement du pétrole)
Axe stratégique	**Améliorer la qualité de l'air / Agir sur la santé environnementale**	**Air**	
Axe opérationnel	**Réduire les émissions de particules et de polluants**	**Air**	
PPA Grenoble SRADETT	**Promouvoir des chauffages au bois performants, peu émetteur de particules : appareils, qualité du bois et des bonnes pratiques**	**Air**	**Remplacer X équipements anciens au bois par des matériels plus performants**
	Réduire les émissions liées à l'industrie	**Air**	**réduire de x % les émissions de PM10 du secteur industriel**
		Air	**réduire de x % les émissions de PM2.5 du secteur industriel**
		Air	**réduire de x % les émissions de COVNM du secteur industriel**
		Air	**réduire de x % les émissions de SO2 du secteur industriel**
		Air	**réduire de x % les émissions de NOx du secteur industriel**
	Réduire les émissions liées au transport	**Air**	**réduction attendue des NOx des transports**
	Réduire les émissions liées à l'agriculture	**Air**	**réduire de x % les émissions de NH3 de l'agriculture**
	Réduire la pollution d'origine organique	**Air**	Pas d'objectifs chiffrés
	Lutter contre le brûlage des déchets verts par des particuliers ou des professionnels (agriculteurs, artisans) : compostage, plateformes de récupération	**Air**	
Plan local de santé PPA Grenoble	Lutter contre l'ambroisie et sensibiliser la population : mobilisation des allergologues	**Air**	
Axe opérationnel	**Eviter, réduire l'exposition de la population aux polluants atmosphériques**	**Air**	
	Actions avec l'ARS, observatoire, lien avec les partenaires de santé, services d'urbanisme	**Air**	
Axe opérationnel	**Améliorer la qualité de l'air intérieur**	**Air**	
Plan local de santé	Bâtiment recevant du public (crèches, médiathèque…)	**Air**	Respect des exigences et échéances réglementaires
	Bâtiment de la collectivité	**Air**	
	Sensibilisation du public	**Air**	
Axe stratégique	**Promouvoir les pratiques décarbonées et privilégier les ressources et l'économie locales (énergies renouvelables, alimentation…)**	**Indus-Résid-Tert**	
Axe opérationnel	**Améliorer le mix énergétique sur la consommation d'énergie finale**	**Indus-Résid-Tert**	
SCOT	Dans l'industrie	**Industrie**	Réduire de x % les émissions de GES
	Favoriser les énergies décarbonées	**Industrie**	
	Accéder aux EnR	**Industrie**	
	Dans le tertiaire	**Tertiaire**	Améliorer le mix énergétique du tertiaire de x %
	Réduire la dépendance au gaz et au fioul	**Tertiaire**	Remplacer x % du gaz naturel par EnR
	Développer l'autonomie énergétique des bâtim	**Tertiaire**	Remplacer x % du fioul par EnR
	Dans le résidentiel	**Résidentiel**	Améliorer le mix énergétique du résidentiel de x %
	Réduire la dépendance au gaz et au fioul	**Résidentiel**	Remplacer x % du gaz naturel par EnR
	Développer l'autonomie énergétique des bâtim	**Résidentiel**	Remplacer x % du fioul par EnR
Axe opérationnel	**Développer la production d'EnR et de récupération : autonomie énergétique, réponses aux besoins des industriels**	**Indus-Résid-Tert**	**Augmenter la production d'EnR de x %**
TEPOS SCOT	Développer le bois énergie (plaquettes, granulés)	**Indus-Résid-Tert**	Remarque : Dans le graphique ci-contre, le taux d'EnR a été calculé en tenant compte de l'augmentation de la production d'EnR et des gains de consommation d'énergie estimés pour l'ensemble des hypothèses
	Développer l'éolien	**Indus-Résid-Tert**	
	Développer la géothermie (PAC)	**Indus-Résid-Tert**	
	Développer les réseaux de chaleur (chaleur fatale)	**Indus-Résid-Tert**	
	Développer la méthanisation	**Indus-Résid-Tert**	
	Développer les panneaux photovoltaiques (exemple : sur les toitures des bâtiments agricoles)	**Indus-Résid-Tert**	
	Développer le solaire thermique	**Indus-Résid-Tert**	
Axe opérationnel	**Améliorer la capacité de stockage de carbone**	**Indus-Résid-Tert-Agri-Forêt**	**Augmenter de x % la quantité de CO2 séquestrée**
	Favoriser l'usage du bois d'œuvre pour la construction de bâtiments	**Indus-Résid-Tert-Agri-Forêt**	
Charte forestière Bas Dauphiné Bonnevaux	Développer la gestion du bois (populiculture, puits carbone…)	**Agri-forêt**	
	Etablir un diagnostic avec l'outil Climafor en vue d'améliorer le stockage de carbone	**Agri-forêt**	
Axe opérationnel	**Inciter les changements dans le domaine agricole**	**Agri-forêt**	
Stratégie de dvp éco SCOT	Améliorer les pratiques agricoles (agroforesterie, agroécologie, agriculture biologique,….)	**Agri-forêt**	**Réduire de x % les émissions non énergétiques**
	Favoriser une agriculture locale et encourager les circuits courts	**Agri-forêt**	Pas d'objectif chiffré
Axe opérationnel	**Réduire les déchets**	**Indus-Résid-Tert-Agri-Forêt**	**Réduire de x % les émissions liées aux déchets**
SCOT	Promouvoir le tri --> valorisation matière		
	Valoriser les bio-déchets : Inciter au compostage (formation, sensibilisation)		
	Réduire la production des bio-déchets : Lutter contre le gaspillage alimentaire		
Axe opérationnel	**Développer une économie circulaire**	**Industrie**	**Pas d'objectif chiffré**
Stratégie de dvp éco SCOT	Synergies entre industriels : écologie industrielle et territoriale, flux intersectoriels (industrie, collectivité, agriculture), réseau de professionnels	**Industrie**	
Axe opérationnel	**Promouvoir les filières décarbonées**	**Industrie**	**Pas d'objectif chiffré**
	Inciter à la consommation de biens décarbonés et valoriser les démarches	**Industrie**	
Axe stratégique	**Aménager et adapter le territoire pour un fonctionnement durable**	**Transport**	
Axe opérationnel	**Repenser la ville, le territoire pour réduire et éviter les déplacements individuels : développer les centres bourgs**	**Transport**	Objectif en lien avec l'axe sur la mobilité
Schéma aménagemt (SAARRA) Stratégie de dvp éco SCOT	Constitution de centralités, via la création de pôle multimodaux sur Péage de Roussillon et Salaise sur Sanne	**Transport**	
	Stopper l'implantation de zones commerciales en périphérie		
Axe opérationnel	**Intégrer le réchauffement climatique et adapter l'aménagement du territoire**	**Indus-Résid-Tert-Agri-Forêt**	Pas d'objectifs chiffrés
Schéma aménagemt (SAARRA) SCOT	Intégrer les concepts bioclimatiques dans les opérations d'aménagement : éco-quartiers		
	Revégétaliser les villes		
	Lutter contre l'imperméabilisation des sols		
	Prendre en compte le confort d'été		
	Assurer l'adaptation de l'agriculture au changement climatique	**Agri-forêt**	
Charte forestière Bas Dauphiné Bonnevaux	Assurer l'adaptation de la forêt au changement climatique	**Agri-forêt**	
Axe opérationnel	**Protéger la biodiversité et les ressources en eau : plan de gestion de la ressource en eau, SAGE**	**Indus-Résid-Tert-Agri-Forêt**	Pas d'objectifs chiffrés
Plan de gestion, SAGE,	Gérer la répartition de la ressource en eau (industrie, agriculture, résidentiel)		
	Maitriser la consommation d'eau		
	Préserver la qualité de l'eau		
SCOT, SAARRA, contrats verts et bleu (PNR du Pilat et Bièvre Valloire)	Préserver et restaurer les milieux, les corridors et les connectivités		

Tertiaire Résidentiel Transport Industrie Agriculture-forêt Prod. EnR Air

PROPOSITIONS					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Explications / Sources / Hypothèses**
Tertiaire	Réduire de x % les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires	10%	15%	30%	Ces objectifs de réduction sont issus des études de potentiels faites sur la CCTB et la CCPR sur la base de la vision 2035-2050 de l'Ademe Territoire 2030/2035 2050 CCPR 11% 30% CCTB 15% 32% Pour info, l'objectif du Sraddet est de -12 % en 2030 par rapport à 2015.
	Remplacer x % du gaz naturel par EnR	0%	20%	40%	Ces objectifs sont arbitraires. Compte-tenu du facteur d'émission important du gaz naturel, il est préconisé de réduire de manière significative l'utilisation de cette énergie (remplacement gaz naturel par biogaz, solaire thermique, bois, PAC...)
	Remplacer x % du fioul par EnR	10%	70%	100%	Ces objectifs sont arbitraires. Compte-tenu du fort facteur d'émission du fioul, il est préconisé de réduire de manière significative, voire de supprimer l'utilisation de cette énergie. Début novembre 2018, Edouard Philippe avait envisagé de supprimer l'ensemble des chaudières indiv fioul sous 10 ans.

PROPOSITIONS					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Explications / Sources / Hypothèses**
Résidentiel	Réduire de x % les consommations d'énergie des bâtiments résidentiels	20%	25%	36%	Ces objectifs de réduction sont issus des études de potentiels faites sur la CCTB et la CCPR sur la base de la vision 2035-2050 de l'Ademe Territoire 2030/2035 2050 CCPR 27% 36% CCTB 28% 38% Pour info, l'objectif du Sraddet est de -23 % en 2030 par rapport à 2015.
	Remplacer x % du gaz naturel par EnR	0%	20%	40%	Ces objectifs sont arbitraires. Compte-tenu du facteur d'émission important du gaz naturel, il est préconisé de réduire de manière significative l'utilisation de cette énergie (remplacement gaz naturel par biogaz, solaire thermique, bois, PAC...)
	Remplacer x % du fioul par EnR	10%	80%	100%	Ces objectifs sont arbitraires. Compte-tenu du fort facteur d'émission du fioul, il est préconisé de réduire de manière significative, voire de supprimer l'utilisation de cette énergie. Début novembre 2018, Edouard Philippe avait envisagé de supprimer l'ensemble des chaudières indiv fioul sous 10 ans.

PROPOSITIONS					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Explications / Sources / Hypothèses**
Agriculture-forêt	Réduire de x % la consommation d'énergie des engins agricoles	0%	5%	20%	Ces objectifs sont arbitraires. L'agriculture représente de l'ordre de 1% de l'ensemble des consommations du territoire Pour info, l'objectif du Sraddet est de réduire les consommations d'énergie du secteur agricole de 24 % en 2030 par rapport à 2015.
	Réduire de x % les émissions non énergétiques	5%	10%	40%	Ces objectifs ont été définis à partir des études de potentiels faites sur la CCTB et la CCPR sur la base du scénario Afterres de 2016. Selon ce scénario, les objectifs de gain des émissions non énergétique liées aux "cultures" et au "cheptel" qui représentent la plus grosse part des émissions non énergétique du territoire sont : Territoire 2035 2050 Cultures 24% 41% Cheptels 38% 66%
	Augmenter de x% la quantité de CO2 séquestré	5%	10%	15%	Objectifs définis en Comité Technique du 12/02/2019. Ils ont été définis de manière arbitraire. Leur évolution 2025 à 2050 montre la volonté du territoire à s'améliorer sur la séquestration du carbone même si les solutions et les méthodes de quantification sont encore peu connues.

PROPOSITIONS					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Explications / Sources / Hypothèses**
Industrie	Réduire de x % les émissions de GES	13%	19%	28%	Ces objectifs ont été définis en appliquant les objectifs transmis par le GIE OSIRIS (-40% en 2025, - 60% en 2030 et -90% en 2050) et en calculant les gains correspondant à l'échelle du secteur industriel du territoire. Le projet de Sraddet ne fixe pas d'objectif précis. Il est indiqué : *L'objectif régional est d'atteindre une baisse de 30% des GES, d'origine énergétique et non-énergétique, à l'horizon 2030 par rapport aux émissions constatées en 2015 s'attaquant en priorité aux secteurs les plus émetteurs, à savoir dans l'ordre les transports le bâtiment (résidentiel-tertiaire), l'agriculture et l'industrie* . Pour info, selon les études de potentiels faites sur la CCTB et la CCPR sur la base de la vision 2035-2050 de l'Ademe Territoire 2035 2050 CCPR 15% 27% CCTB 9% 27%
	Réduire de x % les consommations d'énergie du secteur industriel	0%	3%	10%	Selon le projet de Sraddet, l'objectif pour le secteur industriel est de réduire de 3% les consommations d'énergie en 2030 par rapport à 2015. L'objectif pour le secteur industriel est relativement faible. Un objectif trop important pourrait conduire à une réduction de la production (phénomène de récession). D'ailleurs, les industriels n'affichent pas d'objectif de gain en consommation d'énergie. Mais une recherche d'amélioration de la performance énergétique est probablement menée.

PROPOSITIONS					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Explications / Sources / Hypothèses**
Transport	Décarboner de x % l'énergie des transports routiers de personnes				Ces objectifs ont été définis de manière arbitraire. Les gains ont été calculés pour les déplacements par la route uniquement, et non pas par l'autoroute. En effet, le territoire a à priori un pouvoir d'action sur la route par l'organisation de la mobilité. Cette capacité est très limitée sur l'autoroute.
	x % de l'énergie utilisée pour les transports de personnes est du GNV (en remplacement du pétrole)	5%	10%	15%	
	x % de l'énergie utilisée pour les transports de personnes est de l'électricité (en remplacement du pétrole)	10%	25%	40%	
	Décarboner de x % l'énergie des transports routiers de marchandises				Ces objectifs ont été définis de manière arbitraire. Les gains ont été calculés pour les déplacements par la route uniquement, et non pas par l'autoroute. En effet, le territoire a à priori un pouvoir d'action sur la route par l'organisation de la mobilié. Cette capacité est très limitée sur l'autoroute.
	x % de l'énergie utilisée pour les transports de marchandises est du GNV (en remplacement du pétrole)	10%	20%	30%	
	x % de l'énergie utilisée pour les transports de marchandises est de l'électricité (en remplacement du pétrole)	0%	5%	10%	
	Diminuer le trafic automobile de transport de personne de x %	5%	10%	20%	Ces objectifs ont été définis de manière arbitraire. Les gains ont été calculés pour les déplacements par la route uniquement, et non pas par l'autoroute. En effet, le territoire a à priori un pouvoir d'action sur la route par l'organisation de la mobilié. Cette capacité est très limitée sur l'autoroute.
	Réduire de x % le trafic de transports de marchandises par la route	10%	20%	30%	Ces objectifs ont été définis de manière arbitraire. Les gains ont été calculés pour les déplacements par la route uniquement, et non pas par l'autoroute. En effet, le territoire a à priori un pouvoir d'action sur la route par l'organisation de la mobilié. Cette capacité est très limitée sur l'autoroute.
	Réduire de x % la consommation d'énergie par km parcouru pour les transports de personnes	9%	13%	25%	Pour l'échéance 2025, nous nous sommes appuyés sur l'évolution de la consommation moyenne de carburant entre 2005 et 2015 (source : site STATISTA) - 8,8 % pour les voitures particulières - 4% pour les véhicules utilitaires légers - 5,3 % pour les véhicules lourds (camion, car, bus) Pour les autres échéances (2030 et 2050), nous avons considéré une amélioration plus nette de la performance du parc.
	Réduire de x % la consommation de carburant par km parcouru pour les transports de marchandises routiers	5%	8%	15%	
					Le projet de Sraddet prévoit une réduction de 15% en 2030 par rapport à 2015 pour la mobilité

PROPOSITIONS					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Explications / Sources / Hypothèses**
Air	réduire de x % les émissions de **NOx** du secteur industriel	7%	12%	12%	Les émissions de NOx proviennent essentiellement de l'industrie et du transport routier. Ces objectifs ont été définis en appliquant les objectifs transmis par le GIE OSIRIS (-30% en 2025, - 50% en 2030) et en calculant les gains correspondant à l'échelle du secteur industriel du territoire. Nous avons donc considéré pour l'instant que les autres industries n'auraient pas de gain sur ce polluant.
	réduction attendue des **NOx** des transports	39%	52%	62%	Ces objectifs sont extrapolés des réductions constatées sur le secteur du transport par l'amélioration de la performance des véhicules (source : statistiques.developpement-durable.gouv.fr)
	réduire de x % les émissions de **SO2** du secteur industriel	37%	49%	49%	Les émissions de SO2 proviennent essentiellement de l'industrie et du traitement des déchets (à priori). Ces objectifs ont été définis en appliquant les objectifs transmis par le GIE OSIRIS (-60% en 2025, - 80% en 2030) et en calculant les gains correspondant à l'échelle du secteur industriel du territoire. Nous avons donc considéré pour l'instant que les autres industries n'auraient pas de gain sur ce polluant.
	réduire de x % les émissions de **NH3** de l'agriculture	5%	10%	20%	Les émissions de NH3 proviennent presque exclusivement de l'agriculture. L'objectif 2030 est issu des études de potentiels faites sur la CCTB et la CCPR sur la base du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques.
	réduire de x % les émissions de **PM10** du secteur industriel	30%	50%	50%	Les émissions de PM10 proviennent essentiellement de l'industrie et du résidentiel. Ces objectifs ont été définis en considérant que l'industrie aurait des gains équivalents à ceux visés par le GIE OSIRIS : 30% en 2025, 50% en 2030
	réduire de x % les émissions de **PM2.5** du secteur industriel	30%	50%	50%	Les émissions de PM2.5 proviennent essentiellement de l'industrie et du résidentiel. Ces objectifs ont été définis en considérant que l'industrie aurait des gains équivalents à ceux visés par le GIE OSIRIS : 30% en 2025, 50% en 2030
	réduire de x % les émissions de **COVnm** du secteur industriel	10%	20%	20%	Les émissions de COVNM proviennent essentiellement de l'industrie et du résidentiel. Ces objectifs ont été définis de manière arbitraire, sachant que le GIE OSIRIS n'est pas concerné par les émissions de COVNM.
	Remplacer X équipements anciens au bois par des matériels plus performants	500	1000	1500	Il s'agit de données arbitraires. Cette action permet principalement de réduire les émissions de particules (PM10 et PM2.5) et les émissions de COVNM

Pour les polluants, la courbe "objectif" a été tracée jusqu'à échéance 2030 (car les objectifs ne vont pas au delà de cette période) selon les hypothèses suivantes :

- Pour les NOx, PM10 et PM2.5, cette courbe a été tracée en extrapolant de façon linéaire les objectifs du PPA de Grenoble qui est en cours de révision (note, pour l'instant, les objectifs du PPA de Grenoble sont fixés à échéance 2016). Remarque : Les objectifs extrapolés du PPA de Grenoble sont relativement peu éloignés de ceux du projet de Sraddet.
Nous sommes pour l'instant dans l'attente de savoir si EBER sera toujours soumis au PPA de Grenoble.

- Pour les COVNM, cette courbe a été tracée en se basant sur les objectifs du projet de Sraddet, le PPA de Grenoble ne fixant pas d'objectif sur ce polluant.

- Pour les SO2 et les NH3, cette courbe a été tracée en se basant sur les objectifs du Prépa (Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques), le PPA de Grenoble et le Sraddet ne fixant pas d'objectif pour ce polluant.

Remarque : Le projet de Sraddet fixe les objectifs de réduction suivant en 2030 par rapport aux émissions 2015 :
- une diminution de 44 % des émissions globales de NO2 ;
- une diminution de 38 % des émissions globales de particules fines PM10 ;
- une diminution de 41 % des émissions globales de particules très fines PM2.5 ;
- une diminution de 35 % des émissions globales de COV

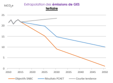

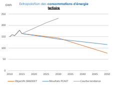

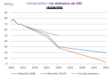

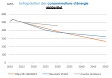

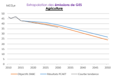

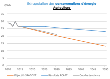

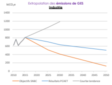

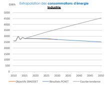

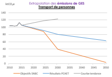

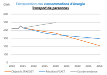

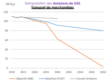

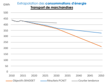

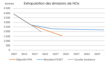

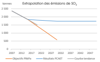

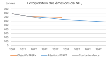

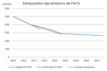

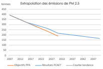

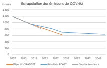

Les courbes PM10, PM2.5 et COVNM prennent en compte les gains obtenus par les objectifs fixés pour le secteur industriel cumulés aux gains obtenus par le remplacement d'équipements ancien au bois par des matériels plus performants.

SUITE AU COMITE TECHNIQUE DU 12/02/2019					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Commentaires / Explications / Arguments**
Tertiaire	Réduire de x % les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires				
	Remplacer x % du gaz naturel par EnR				
	Remplacer x % du fioul par EnR				

SUITE AU COMITE TECHNIQUE DU 12/02/2019					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Commentaires / Explications / Arguments**
Résidentiel	Réduire de x % les consommations d'énergie des bâtiments résidentiels				
	Remplacer x % du gaz naturel par EnR				
	Remplacer x % du fioul par EnR				

SUITE AU COMITE TECHNIQUE DU 12/02/2019					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Commentaires / Explications / Arguments**
Agriculture-forêt	Réduire de x % la consommation d'énergie des engins agricoles				
	Réduire de x % les émissions non énergétiques				
	Augmenter de x% la quantité de CO2 séquestré				

SUITE AU COMITE TECHNIQUE DU 12/02/2019					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Commentaires / Explications / Arguments**
Industrie	Réduire de x % les émissions de GES				
	Réduire de x % les consommations d'énergie du secteur industriel				

SUITE AU COMITE TECHNIQUE DU 12/02/2019					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Commentaires / Explications / Arguments**
Transport	Décarboner de x % l'énergie des transports routiers de personnes				
	x % de l'énergie utilisée pour les transports de personnes est du GNV (en remplacement du pétrole)				
	x % de l'énergie utilisée pour les transports de personnes est de l'électricité (en remplacement du pétrole)				
	Décarboner de x % l'énergie des transports routiers de marchandises				
	x % de l'énergie utilisée pour les transports de marchandises est du GNV (en remplacement du pétrole)				
	x % de l'énergie utilisée pour les transports de marchandises est de l'électricité (en remplacement du pétrole)				
	Diminuer le trafic automobile de x %				
	Réduire de x % le trafic de transports de marchandises par la route				
	Réduire de x % la consommation d'énergie par km parcouru pour les transports de personnes				
	Réduire de x % la consommation de carburant par km parcouru pour les transports de marchandises routiers				

SUITE AU COMITE TECHNIQUE DU 12/02/2019					
Secteur	**Objectifs**	**2025**	**2030**	**2050**	**Commentaires / Explications / Arguments**
Air	réduire de x % les émissions de **NOx** du secteur industriel				
	réduction attendue des **NOx** des transports				
	réduire de x % les émissions de **SO2** du secteur industriel				
	réduire de x % les émissions de **NH3** de l'agriculture				
	réduire de x % les émissions de **PM10** du secteur industriel				
	réduire de x % les émissions de **PM2.5** du secteur industriel				
	réduire de x % les émissions de **COVnm** du secteur industriel				
	Remplacer X équipements anciens au bois par des matériels plus performants				